



# Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02026805

**HAL Id: hceres-02026805**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026805>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Grade licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale (DFG) en santé constitue le premier cycle des études et se déroule sur trois années. Il permet l'acquisition de 180 ECTS (european credit transfert system) et confère le grade de licence. Le but de cette formation est de donner aux étudiants des bases dans le domaine des sciences exactes, sciences biologiques, sciences médicales et sciences du médicament.

A l'issue de la première année du DFG, première année commune aux études de santé (PACES), les étudiants sont admis sur concours dans une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. La formation délivrée sous forme de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED) s'étale sur deux semestres comprenant sept unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les quatre filières accessibles et une UE « spécifique ». Cette dernière est commune aux filières médecine, maïeutique et odontologie alors que l'UE spécifique pharmacie ne concerne que cette filière. Un *numerus clausus* détermine le nombre d'étudiants admis à poursuivre en deuxième année dans chaque filière. Les étudiants ont la possibilité de se présenter à chacun des quatre concours. Les étudiants non admis peuvent accéder dans des conditions bien précises aux formations paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, manipulateur en électroradiologie médicale), à l'Ecole Polytech de Tours ou à d'autres formations scientifiques telles que les licences sciences de la vie, physique-chimie.

L'Université François-Rabelais de Tours permet aux étudiants admis en deuxième année de médecine, maïeutique et pharmacie de poursuivre leurs études sur place, alors que les étudiants intégrant odontologie devront rejoindre l'Université de Nantes, de Clermont-Ferrand ou de Montpellier.

Les enseignements dispensés ultérieurement dans chaque filière seront consacrés à un approfondissement des connaissances acquises en PACES via des enseignements plus spécialisés permettant à chacun d'intégrer les différents métiers offerts par leur parcours.

Les deuxième et troisième années du DFG en sciences maïeutiques (DFGSMa) sont découpées en quatre semestres distincts, chacun représentant 30 ECTS et constitué d'une alternance de périodes de cours et de stages à temps plein. Un système optionnel propose 12 UE libres. Cinq UE sont totalement ou partiellement mutualisées avec le DFGSM (diplôme de formation générale en sciences médicales) de l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine. Les modalités pédagogiques se déclinent sous forme de CM, d'ED et de travaux pratiques (TP), notamment de simulation sur mannequin basse-fidélité et/ou jeux de rôle. Des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles sont proposés (cours d'anglais, C2i (certificat informatique et internet), etc.). Les stages sont organisés à temps plein en alternance avec les cours. Ils sont planifiés sur l'année universitaire.

## Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques
<p>L'information sur les objectifs et les modalités d'organisation de la PACES auprès des lycéens et des étudiants est conséquente. Elle s'effectue à l'occasion des journées portes ouvertes, du forum des métiers de la santé et de salons régionaux lycéens et étudiants des principales villes de la région, d'informations dans les lycées, ainsi que sous forme d'un livret d'accueil distribué aux étudiants rentrants.</p> <p>Les enseignements se déroulent classiquement soit en présentiel, soit en visioconférence pour les CM, avec supports de cours mis à disposition via la plateforme CELENE/MOODLE. Les enseignements semblent répartis sur deux semestres de manière assez équilibrée. Cependant il est difficile d'en juger avec certitude sachant que les données numériques fournies diffèrent selon les rubriques et tableaux (par exemple 457,5 heures <i>versus</i> 501,5 heures pour le volume horaire total d'enseignement). Les ED n'ont lieu qu'en présentiel et demeurent en nombre très limité (23,5 heures sur l'enseignement commun). Le nombre d'étudiants par groupe n'étant pas précisé, il est difficile de juger de l'interactivité enseignant-étudiant. La répartition des coefficients attribués à chaque UE, différente d'une filière à l'autre, permet une sélection par filière. La mutualisation des enseignements des UE spécifiques est totale entre médecine, maïeutique et odontologie et totalement absente entre pharmacie et les trois autres filières. Une mutualisation partielle entre les différentes filières serait plus conforme à la notion d'UE spécifique. La mutualisation des UE avec d'autres formations est faible, seule l'UE « Cellule et tissus » est mutualisée avec l'Ecole d'orthoptie de Tours.</p> <p>A la fin de chaque semestre les épreuves se déroulent à l'écrit dans une salle unique sous forme de questions à choix multiples (QCM), à l'exception de l'UE « Santé-société-humanité » qui est de type rédactionnel. Les QCM sont corrigés par lecture optique alors que l'épreuve rédactionnelle bénéficie d'une double correction.</p> <p>Globalement, les objectifs sont bien précisés et les modalités pédagogiques plutôt satisfaisantes, malgré des données chiffrées fournies non concordantes.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un tutorat efficace, avec prise en charge d'ED sous l'égide de la faculté, a été mis en place. Il se déroule sous la forme d'un concours blanc par semestre et de deux « colles » par semaine avec un dispositif de corrections en groupes de 25 étudiants. Ce dispositif est renforcé par des séances de questions-réponses et un forum d'échanges en ligne. La prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon est peu explicite.</p> <p>A l'issue du premier semestre, les 10 % d'étudiants les moins bien classés sont réorientés d'office dans d'autres filières aménagées de l'université (sciences, économie, DUT (Diplôme universitaire de technologie)) leur offrant la possibilité de valider leur année universitaire. Dans le cadre de conventions avec des écoles paramédicales, les étudiants ayant au moins 8/20 de moyenne au concours de PACES, peuvent y accéder selon des modalités précisées par convention. A l'issue du second semestre, une réorientation obligatoire est proposée aux candidats primants classés au-delà d'un rang égal à 2,5 fois le nombre de places de l'ensemble des filières. Les étudiants « reçus-collés » (étudiants ayant obtenu 60 ECTS mais non classés en « rang utile ») peuvent s'inscrire directement en deuxième année de licence dans d'autres formations de l'établissement (sciences de la vie, physique-chimie, économie sous conditions) ce qui pourra leur permettre de retenter le concours de PACES après l'obtention des crédits nécessaires ou ultérieurement de bénéficier du dispositif Passerelle pour intégrer les filières santé. Cependant, l'efficacité de ce dispositif n'est pas connue. Il n'existe pas de modalités spécifiques pour les étudiants « collés » n'ayant pas obtenu 60 ECTS.</p>
Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite
<p>Le nombre total d'inscrits pédagogiques en PACES s'est relativement stabilisé depuis 2013 autour de 1520 pour un <i>numerus clausus</i> total, quatre filières confondues, de 255 en 2015-2016. Il est à noter que les chiffres présentés dans le dossier sont différents de ceux figurant dans l'annexe 3. Par ailleurs certaines données sont manquantes, comme le nombre d'étudiants ayant obtenu plus de 10/20 au classement et les taux de réussite avec l'obtention de 60 ECTS, mais sans classement en rang utile. Le taux de redoublement est stable sur les cinq dernières années, soit environ 400 étudiants par an. Chez les redoublants, le pourcentage de réussite à l'un des concours de PACES est en moyenne sur trois ans de 65 % contre 17 % pour les primants. Les résultats des étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire dans une seule filière et qui représentent 29 % de l'effectif ou dans plusieurs filières (choix de deux filières : 22 %, choix de trois filières : 29 % et choix de quatre filières : 21 %) ne sont pas rapportés dans le dossier. Presque tous les étudiants reçus à un des concours accessibles, sont titulaires d'un baccalauréat scientifique et viennent essentiellement de l'Académie d'Orléans-Tours.</p> <p>L'absence de certaines données chiffrées et la présence de valeurs divergentes entre les tableaux du dossier et les annexes rendent l'interprétation des résultats difficiles.</p>

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES
Le nombre d'inscrit à la filière maïeutique est de l'ordre de 600 à 700 et 30 places sont ouvertes annuellement. Moins de 5 % des étudiants de PACES inscrits dans la filière intègre l'Ecole des sages-femmes de Tours (ESFT).
Pilotage de la PACES
<p>L'équipe pédagogique est constituée de 56 enseignants de l'UFR (unité de formation et de recherche) médecine, de 36 de l'UFR pharmacie et d'un avocat. Bien que l'Université François-Rabelais de Tours ne possède pas d'UFR d'odontologie, on peut s'interroger sur l'absence d'intervenants professionnels en provenance du service d'odontologie du CHU (centre hospitalier universitaire) et sur l'absence d'intervenants issus de l'école de sages-femmes.</p> <p>Une « commission PACES » regroupant les enseignants intervenant en PACES et des élus étudiants (sans autre précision) ne saurait tenir lieu de conseil de perfectionnement. Son rôle semble en effet assez restreint car elle n'intervient que dans les modalités d'organisation des études, le contenu des enseignements étant établi par les enseignants de chaque UE. De plus, cette commission ne comprend pas de professionnels extérieurs à la formation ni de personnels administratifs dont la présence est indispensable dans un réel conseil de perfectionnement. La mise en place de ce dernier permettrait l'organisation d'une véritable autoévaluation de la formation.</p> <p>Le jury composé des responsables d'UE est présidé par le président de la commission PACES. L'évaluation des enseignements de la PACES est réalisée une année sur deux sous la forme d'un QCM portant sur les différentes UE mais le dossier ne permet pas d'évaluer l'impact des décisions prises par les responsables d'UE sur la formation et les résultats des étudiants.</p>

## Conclusion de l'évaluation de la PACES

### Points forts :

- Tutorat étudiant bien maîtrisé.
- Offre pluridisciplinaire et variée pour la réorientation des étudiants n'intégrant pas une des filières accessibles.
- Information bien conçue des lycéens et étudiants.

### Points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points et informations parfois disparates dans le dossier fourni par l'établissement.
- Absence de conseil de perfectionnement avec un suivi insuffisant des étudiants réorientés.
- Absence d'enseignants de maïeutique et d'odontologie dans l'équipe pédagogique.
- Nombre d'heures consacrées aux ED trop faible.

## Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
<p>Le premier objectif du DFGSMa est l'acquisition d'un socle commun de connaissances scientifiques spécifiques et générales et l'accomplissement de stages cliniques. Le deuxième objectif est l'initiation d'un parcours individuel en vue de la personnalisation du projet professionnel en deuxième cycle. Il est mis en œuvre à l'aide d'un panel d'UE libres et la forte incitation à un parcours recherche est de mise. Les objectifs, classiques pour une école de sages-femmes, sont clairement présentés avec un fait marquant : l'incitation à un parcours recherche dès la licence.</p> <p>Grâce à un solide encadrement personnalisé, l'information aux étudiants est réelle et complète.</p> <p>Les deuxième et troisième années du DFGSMa sont découpées en quatre semestres, constitués d'une alternance de périodes de cours et de stages à temps plein. Il s'agit là d'une organisation classique pour des études de maïeutique mettant fortement l'accent sur les stages cliniques.</p> <p>Le système optionnel est bien développé ; il ne propose pas moins de 12 UE libres, comme par exemple les UE recherche biomédicale, sport universitaire, revue de presse, tutorat PACES, anglais, communication, théâtre, etc.</p> <p>Six UE sont totalement ou partiellement mutualisées avec le DFGSM de l'UFR de médecine de Tours : les UE de sémiologie générale, d'hormono-reproduction, de nutrition, de l'agent infectieux à l'hôte, de génétique et l'UE libre C2i. L'UE d'immuno-pathologie et intervention a été mutualisée pendant trois ans et démutualisée totalement en 2015-2016 au profit d'un enseignement spécifique adapté à la formation de maïeutique. Des adaptations, avec mutualisations seulement partielles, notamment pour l'UE de génétique, ont été apportées, ce qui montre la complexité et les limites de cette mutualisation.</p> <p>Les modalités pédagogiques se déclinent sous forme de CM, d'ED et de TP, notamment de simulation sur mannequin basse-fidélité et/ou jeux de rôle. Un tutorat est assuré en stage par les sages-femmes enseignantes référentes. Un portfolio permet aux étudiants de s'autoévaluer quant à l'acquisition des compétences inscrites dans le référentiel métier.</p> <p>Des outils pédagogiques numériques sont mis à la disposition des étudiants (plateforme numérique, salle informatique, etc.) et des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles sont proposées (cours d'anglais, C2i, formations bibliothèque universitaire, etc.).</p> <p>Les stages sont organisés à temps plein en alternance avec les cours. Aucun stage à l'étranger n'est proposé aux étudiants en DFGSMa.</p> <p>Des passerelles entrantes et sortantes sont possibles mais non effectives à ce jour.</p> <p>L'encadrement des étudiants est personnalisé et remarquablement assuré par les sages-femmes enseignantes et la sage-femme directrice (10 personnes). Il est à noter un large choix d'UE libres et une incitation à la recherche dès la licence et la place, importante mais classique pour une école de sages-femmes, des stages cliniques.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les dispositifs d'aide à la réussite reposent sur l'accompagnement par les sages-femmes enseignantes.</p> <p>Pour les étudiants en difficulté, des séances d'ED ou de coaching personnalisé peuvent être mis en place. Si nécessaire, il peut être fait appel à la commission d'aide aux étudiants en difficulté de l'UFR de médecine. En cas de problème avec retentissement psychologique, des consultations au bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) et au service de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) sont proposées. Enfin, des régimes spéciaux d'études (RSE) peuvent être construits à destination des étudiants présentant une problématique médicale temporairement incompatible avec des études à temps plein.</p> <p>Les étudiants de l'ESFT bénéficient de bourses financées par le Conseil régional Centre Val de Loire.</p> <p>Une demande de césure peut être sollicitée. En cas de souhait de réorientation, l'étudiant peut être dirigé vers la maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP) de l'université.</p> <p>Les dispositifs d'aide aux étudiants sont nombreux et adaptés à différents cas qui peuvent se présenter.</p>
Pilotage de la formation
<p>L'équipe pédagogique rassemble 10 sages-femmes enseignantes, 65 vacataires universitaires et 157 vacataires non universitaires, notamment des sages-femmes libérales.</p> <p>La gestion administrative de l'école est assurée par la sage-femme directrice et par un adjoint administratif hospitalier à temps plein pour l'ensemble du cursus (licence et master) et, au sein de l'UFR de médecine, par le service de la scolarité.</p> <p>Il existe : - un conseil technique au sein de l'ESFT (faisant office de conseil de perfectionnement). Il regroupe un conseiller médical de l'ARS (agence régionale de santé), le directeur de l'UFR de médecine, le directeur du CHU de Tours, le médecin directeur technique et d'enseignement, la sage-femme directrice, deux représentants des enseignants universitaires à l'école, les sages-femmes enseignantes, un représentant étudiant élu par année d'étude et, le cas échéant, des personnalités qualifiées ou tout autre membre du personnel de l'ESFT.</p>

- un jury d'examens qui se réunit à la fin de chaque semestre. Il est constitué du président de l'université, du directeur de l'UFR de médecine, du médecin directeur-technique et d'enseignement, de la sage-femme directrice, de deux représentants des enseignants universitaires à l'école, des sages-femmes enseignantes et d'une sage-femme clinicienne.

- un conseil des études et de la vie étudiante maïeutique (CEVIMa). Il est composé d'élus étudiants, de la sage-femme directrice, des sages-femmes enseignantes et de la secrétaire de l'école.

Une évaluation des terrains de stages est de mise et une procédure d'autoévaluation de l'école de sages-femmes est en place. Le dispositif de pilotage de la formation est très complet, avec l'existence de différents conseils et d'évaluations.

#### Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le recrutement en deuxième année des études de sage-femme se fait via la PACES ; le *numerus clausus* de la filière maïeutique est de 30 étudiants par an ; moins de 5 % des étudiants de PACES inscrits dans la filière intègre l'ESFT. A partir de la rentrée universitaire prochaine, 10 % des étudiants (soit 3 personnes) pourront intégrer l'ESFT en DFGSMa2 via l'UFR de sciences.

Environ un étudiant de licence par année universitaire se réoriente vers un autre cursus.

Le bilan fait par l'ESFT suite à la mise en place du LMD (licence-master-doctorat) et de la « mutualisation » d'enseignements avec la filière médecine est négatif, ce qui est bien compréhensible. Les efforts faits par l'ESFT pour pallier cet état de fait sont louables.

Peu d'informations relatives au suivi des étudiants sont disponibles.

## Conclusion de l'évaluation des deuxième et troisième années

### Points forts :

- Encadrement « personnalisé » des étudiants sages-femmes.
- Bonne information aux étudiants.
- Système optionnel (UE libres) mis en place.
- Place accordée aux stages cliniques et choix.
- Incitation à un parcours recherche.

### Points faibles

- Grand nombre d'intervenants qui, pour beaucoup, n'assurent qu'un très faible nombre d'heure d'enseignement.
- Mutualisation inadaptée de certaines UE avec la filière médecine.
- Aucune ouverture à l'international.

## Avis global et recommandations :

Pour la PACES :

Si cette formation répond globalement à l'arrêté du 28 octobre 2009, les renseignements fournis trop souvent parcellaires, divergents, voire manquants, n'en permettent pas une évaluation objective. L'accueil des étudiants est toutefois bien organisé avec notamment la distribution d'un livret à chaque nouvel entrant et l'information est satisfaisante. Un tutorat efficace est réalisé pour aider à la réussite des étudiants et les dispositifs de réorientation sont variés avec la signature de nombreuses conventions avec les différentes composantes de l'université. Par contre, le faible



pourcentage d'ED est regrettable. Le pilotage de la formation à travers la commission PACES est perfectible et mériterait d'être mieux structuré et renforcé, s'agissant notamment de l'évaluation des enseignements par les étudiants, de l'autoévaluation de la formation et du suivi des étudiants. On peut également souligner en PACES l'absence regrettable d'intervenants professionnels en odontologie et en sciences maïeutiques ainsi que l'absence d'UE spécifiques dans ces deux disciplines. De plus, l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement est un obstacle à l'amélioration du pilotage de la formation dont les responsables et leurs rôles ne sont pas clairement identifiés.

Pour les deuxième et troisième années :

L'évaluation de cette formation est relativement compliquée car le dossier soumis n'est pas bien structuré et les informations qu'il contient sont parcellaires. Les deuxième et troisième années du DGFSMa bénéficient d'une organisation bien structurée. Elles accordent une place importante à la formation clinique. Le nombre d'étudiants par promotion fait que les différents dispositifs mis en place à tous les niveaux suffisent largement à un bon fonctionnement de l'école et à un suivi personnalisé des étudiants. Une forte incitation à la recherche est de mise, représentant un point fort de ce DGFSMa. L'autoévaluation, bien que non-absente, n'est pas formalisée ni même structurée. Un conseil technique a été mis en place ; il fait office de conseil de perfectionnement. La mutualisation d'enseignements avec le cursus de médecine demanderait à être réétudiée avec attention.

# Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017  
Monsieur le Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours

---

Université  
François-Rabelais  
de Tours

60, rue du Plat d'Étain  
BP 12050  
37020 Tours Cedex 1

---

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

**Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation**

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université  
Philippe Vendrix

